



**Convention de don de matériels médicaux
à l'Université d'Antananarivo**

Objet : Don de matériels médicaux

Affaire suivie par :
Université d'Antananarivo
[BP 566, Campus Universitaire
Ambohitsaina, Ankatso]

Entre les soussignés :

L'Université d'Antananarivo,
Représenté par son Président, Monsieur Mamy Raoul RAVELOMANANA ;
ci-après dénommé le Donataire ;

Et:
Korea University,
Dr. Lee Jae Hoon,
Délégué des étudiants diplômés,
4A Ter C Andranoro Antehiroka Ambohidratrimo Madagascar,
ci-après dénommé le Donateur ;

Vu
le Memorandum of Understanding établi entre l'Ambassade de la Corée du Sud et l'Université d'Antananarivo signé en date du 22 janvier 2019 ;

Préambule

L'Université d'Antananarivo offre à l'accès de l'ensemble de la communauté universitaire des matériels médicaux pour usage dans le cadre de la formation et de la recherche.

L'intégration de ce don de matériels médicaux contribue effectivement à l'amélioration de la qualité de la formation et de la recherche.